

Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales

CAHIERS DU LAREPPS

No 10-07

**Stigmatisation « paradoxale » induite par la recherche
sociale sur l'exclusion : discussion à partir du cas
des conduites violentes chez des enfants
sur le chemin de l'école**

Synthèse des échanges, discussions et analyses

par

Robert Bastien, Louise Tremblay et Lucie Dumais

**École de travail social
Université du Québec à Montréal**

**© LAREPPS/UQÀM
Octobre 2010**

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2010

ISBN 978-2-922879-29-2 (version imprimée)

ISBN 978-2-922879-30-8 (version pdf)

ISSN 1490-8069 (Cahiers du LAREPPS)

AVANT-PROPOS

Le Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS) et l'équipe Économie sociale, santé et bien-être (ESSBE) proposent chaque année des activités de transfert regroupant chercheurs et intervenants des milieux de pratique, les Séminaires des vendredis. En 2009, un de ces séminaires a été proposé par Robert Bastien, chercheur à la Direction de santé publique de l'Agence de santé publique de Montréal et chercheur régulier de l'équipe ESSBE, et Lucie Dumais, codirectrice scientifique du LAREPPS-ESSBE. Ce séminaire a porté sur la stigmatisation paradoxale induite par la recherche sociale sur l'exclusion. Cette question a germé au moment où Robert Bastien rédigeait un rapport de recherche sur les conduites violentes observées chez des enfants sur le chemin de l'école, dans un quartier de Montréal.

La stigmatisation des populations étudiées intéressent également le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CRÉMIS), où Robert Bastien est aussi chercheur. Le CRÉMIS et le LAREPPS-ESSBE en ont donc fait le thème de leur premier séminaire conjoint, le 13 février 2009, à l'Université du Québec à Montréal. Une vingtaine de personnes étaient présentes, dont Serge Chevalier, de la Direction de santé publique de Montréal, et Marianne De Laat, du Mouvement ATD [Aide à toute détresse]/Quart Monde, qui ont lu ce texte avant sa publication. La discussion soulevée par la question a incité le LAREPPS-ESSBE à publier une synthèse de ce séminaire.

Le cahier résulte de la collaboration de trois auteurs qui se sont relus tour à tour. Robert Bastien a rédigé une bonne partie de ce cahier. On lui doit notamment la première partie (mise en contexte) et la troisième (éléments d'analyse), en plus de la bibliographie sélective. C'est Louise Tremblay qui a retranscrit et résumé les discussions du séminaire constituant la deuxième partie du cahier. Lucie Dumais a, quant à elle, signé la postface.

RÉSUMÉ

Comportant trois parties, ce texte synthétise les débats et échanges ayant eu lieu lors du séminaire du 13 février 2009, à l'UQAM sur « la stigmatisation paradoxale induite par la recherche sociale sur l'exclusion et la déviance ». En introduction, les auteurs rappellent l'origine du questionnement qui a été à la base du séminaire. Dans la première partie, nous présentons la stratégie employée pour lancer le débat lors du séminaire du 13 février. La deuxième partie fait état des échanges autour des principaux enjeux débattus. Une troisième partie fait office de discussion et de conclusion. Elle est suivie de la présentation d'une bibliographie sommaire dont certains ouvrages et articles sont accompagnés de résumés ou de citations. Enfin, une postface vient poser un regard contrasté sur des éléments discutés lors du séminaire et entrouvre le débat sur de nouvelles questions.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	iii
RÉSUMÉ	iii
INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE	
LE LANCEMENT DES QUESTIONS ET LEUR CONTEXTE	3
DEUXIÈME PARTIE	
SYNTHÈSE DES ÉCHANGES SUR LA STIGMATISATION PARADOXALE	7
2.1 AUTOUR DE LA STIGMATISATION ET DE LA DÉVIANCE.....	7
2.2 RÔLE DU CHERCHEUR ET DE LA RECHERCHE	10
2.3 CONSTRUCTION PARTAGÉE DES SAVOIRS : SENS ET CONNAISSANCES	12
2.4 EST-CE POSSIBLE D'ÉVITER L'ÉMERGENCE D'EFFETS PERVERS?.....	12
2.5 VÉRITÉ ET OBJECTIVITÉ EN RECHERCHE SOCIALE.....	13
TROISIÈME PARTIE	
ÉLÉMENTS DE DISCUSSION	15
3.1 DISCRIMINATIONS RESENTIES.....	16
3.2 FINIR PAR RESSEMBLER À L'AUTRE : RÉGLAGE DE LA DISTANCE, PROXIMITÉ ET SENTIMENTS	18
3.3 EN GUISE DE CONCLUSION :RETOUR SUR LA VIOLENCE ET L'INSÉCURITÉ DES ENFANTS SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE	19
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE	21
POSTFACE	25
ANNEXE 1	
TEXTE DÉCLENCHEUR	31

INTRODUCTION

Ce séminaire conjoint du LAREPPS-ESSBE et du CRÉMIS a été mis de l'avant dans le but d'ouvrir une discussion sur une thématique toujours complexe et souvent négligée en sciences humaines et sociales : les effets paradoxaux de la recherche sociale. Ce type d'effet touche au moins deux groupes de personnes : les populations investiguées ou concernées par la recherche et les chercheurs. Prenons le cas de recherches réalisées auprès d'itinérants et dont le but est de mieux comprendre leurs difficultés à se loger. Sans que cela soit désiré par les chercheurs, il se peut que les résultats de la recherche, une fois médiatisés, pénalisent davantage cette population, alors que le but était totalement autre. Au niveau des retombées chez les chercheurs, pensons à divers enseignements tirés du travail de Devereux (1980). Un chercheur, imaginons un anthropologue, qui s'engage à documenter les conduites, à ses yeux, insolites d'une peuplade, pourra, par exemple, vouloir changer le cours des choses à cause de l'aspect insoutenable de certains rituels. D'autres scientifiques, confrontés aussi à l'intolérable, pourront décider d'abandonner leur projet même si cet abandon, dans certains cas, implique un changement radical de profession.

Immanquablement, toute démarche de recherche engendre des répercussions imprévisibles, variables en intensité, sur les personnes étudiées et sur les chercheurs. Et, contrairement à la croyance, ce n'est pas le prisme épistémologique ni la théorie et la méthode qui offrent des garanties en la matière. Devereux (1980 : 223) relève que « l'objectif le plus immédiat [...] doit donc être la réintroduction de l'affect dans la recherche », une dimension, doit-on le dire, qui est totalement oblitérée dans l'optique et la tradition positivistes en sciences humaines et sociales.

Nous présumons, et c'est là le motif principal de la constitution de ce séminaire, que les effets délétères engendrés par des études et des enquêtes portant sur des populations exclues et discriminées sont sans doute plus vifs lorsque le point central d'intérêt est une conduite dite déviante ou envisagée comme telle dans les représentations sociales et, plus largement, dans l'opinion publique.

Plutôt que d'initier ce séminaire sur des bases théoriques (textes et articles savants à lire et à commenter), nous avons choisi de situer le problème sur des bases empiriques et pragmatiques. Pour être plus précis, nous avons retenu une étude récente¹. La recherche en question traite de la violence et de l'insécurité ayant trait à de jeunes enfants sur le chemin de l'école dans un secteur pauvre d'un quartier de Montréal. En cours de recherche, nous avons pris la décision de modifier son angle théorique et méthodologique justement parce que nous avons été confrontés à des situations insoutenables et sans doute de peu d'utilité pour la population étudiée. Le texte que nous joignons en annexe à ce cahier illustre le problème rencontré. Nos réflexions émanant de cette étude, qui a été menée en 2007-2008, devraient pouvoir résonner sur d'autres populations exclues, désaffiliées et déqualifiées. Elles pourront aussi servir dans la conduite d'études et la diffusion de travaux de recherche là où des dimensions sensibles de la « réalité » sociale sont observées et dévoilées.

Le but de ce séminaire était d'amorcer une réflexion sur le problème des dérives *in-intentionnelles* liées à la conduite de recherche microsociale de même qu'à la diffusion de

¹ Un Cahier a été publié au terme de la première phase de cette étude. Aoustin, Françoise, Florence Urvois, s.l.d. de Robert Bastien, Isabelle Laurin et Lucie Dumais. 2007. Sentiment d'insécurité et violence chez les élèves du primaire : de l'écrit au terrain, Cahiers du LAREPPS, No 07-06, juin, 46 p. <http://www.larepps.uqam.ca>

résultats de recherche, c'est-à-dire le *transfert de connaissances*. Nous voulions aussi engager une réflexion sur des stratégies alternatives pour réduire, dans la mesure du possible, les effets iatrogènes² (induction néfaste) portés par ce type d'enquête ou de recherche.

² Le terme *iatrogène* fait référence à une maladie, à un problème de santé engendré par un acte médical. Métaphoriquement, nous présumons que certaines recherches sociales ont des impacts semblables, mais qui dépassent de loin l'individu et embrassent des groupes sociaux en particulier.

PREMIÈRE PARTIE

LE LANCEMENT DES QUESTIONS ET LEUR CONTEXTE

Les questions de départ du séminaire étaient les suivantes :

1. *Est-ce possible que le simple fait de centrer son attention sur des conduites « déviantes » au sein de populations accablées par le poids des inégalités sociales et des discriminations représente en soi un problème?*
2. *Comment s'intéresser aux conduites déviantes sans porter préjudice aux populations et aux groupes étudiés?*
3. *En cours de recherche, quelles sont les dérives possibles qui peuvent survenir et modifier en profondeur la démarche de recherche?*

Avant de présenter et de lancer ces trois questions pour stimuler les échanges et lancer le débat avec les participants, Robert Bastien et Lucie Dumais ont donné l'orientation générale du séminaire. Le premier a situé le cadre des échanges d'une manière assez large pour ne pas que les discussions portent essentiellement et trop spécifiquement sur la recherche qu'il pilote et qui concerne l'expression de la violence sur le chemin de l'école, le but du séminaire étant de relater des expériences où la recherche sociale comporte une part de « pièges » pour les populations étudiées et pour les chercheurs. Il a resitué aussi plus globalement le problème des effets paradoxaux de la recherche sociale en faisant un détour du côté de Barbe-Bleue !

Ayant délaissé son fiancé et quitté ses parents, Judith arrive dans la demeure de son nouvel époux, Barbe-Bleue. Celle-ci demande l'accès à toutes les portes du château, pour, dit-elle, y faire entrer la lumière. Barbe-Bleue, d'abord réticent, cède au nom de l'amour, mais la septième porte fait l'objet d'un interdit particulier que Judith va transgresser au prix de sa déchéance, elle trouvera derrière celle-ci les femmes disparues de Barbe-Bleue³

Le château de Barbe-Bleue, opéra de Béla Bartók composé en 1911 et inspiré d'un conte de Charles Perrault⁴

L'épigraphe illustre que le souci de savoir comporte toujours une part de risque. Un risque pour autrui en premier lieu, mais aussi un risque pour soi. Trop vouloir ouvrir de portes sous prétexte de mieux connaître, mieux savoir et mieux montrer peut conduire à des situations adverses.

Le chercheur, par définition, est quelqu'un de curieux qui est formé pour investiguer de différentes manières « la réalité sociale » et, par ce fait, pour contribuer à l'avancement des connaissances. Son intérêt, souvent, est tourné en direction de faits, d'événements et de situations qui sont peu documentés. Sa passion et son souci de connaître l'amènent, certains plus que d'autres, à envisager des interprétations multiples, à remettre en question des outils de recherche et d'analyse et aussi, des certitudes, à l'occasion les siennes. À l'extérieur de la tradition positiviste, il aborde la réalité à partir de divers prismes théoriques et méthodologiques sans négliger sa lecture propre, voire sa subjectivité. Il peut réaliser son travail de manière

³ Il existe plusieurs variantes d'épilogues de cette histoire. Les femmes trouvées derrière les portes sont soit mortes, soit vivantes. Mais, dans tous les cas, la nouvelle épouse de Barbe-Bleue, en découvrant ce qu'il y a derrière les portes, verra son sort scellé.

⁴ Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Ch%C3%A2teau_de_Barbe-Bleue

distale, par des recensions d'écrits et du travail archivistique comme l'historien peut le faire, ou de manière proxémique, en s'insérant au plus près de l'univers d'autrui – comme c'est le cas de certains anthropologues et sociologues qui recourent, entres autres perspectives, à l'ethnographie. Une fois la quête de données réalisée, le chercheur démonte et démontre la réalité observée en exhibant, au mieux de ces compétences et sensibilités, les fonctionnements et en rendant explicites, dans la mesure du possible, ses méthodes d'investigation, les biais et les limites.

À bien des occasions, il se sera inséré dans la vie privée d'autrui en arguant, à raison ou à tort, qu'une meilleure connaissance de la vie quotidienne des itinérants, des toxicomanes, des chômeurs, par exemple, pourra permettre de produire des savoirs nouveaux susceptibles d'éclairer autrement un pan de la réalité sociale, de mettre en relief un problème nouveau, etc.

Par la position qu'il occupe et le pouvoir qu'il détient, au moins sur le plan symbolique, le chercheur obtient des confidences, des témoignages et des confessions parce que son statut le lui confère⁵ et qu'il ne représente pas de menace *a priori*. Ce qui n'est pas le cas du policier, du travailleur social, d'un vérificateur de crédit ou d'un agent d'aide sociale dont certaines procédures employées s'apparentent au travail d'enquête du chercheur (orientation des questions en fonction de l'existence avérée d'un problème; cumul d'informations et de connaissances; analyses; etc.) Ce statut de « confident particulier » prévaut aussi lorsque le chercheur recourt à des méthodes d'observation directe ou participante. Or, une question demeure toujours : allons-nous trop loin dans notre quête de savoir et empruntons-nous toujours les bons couloirs pour obtenir des confessions⁶?

Ce séminaire, nous le rappelons, propose de réfléchir sur la question des effets paradoxaux de la recherche sociale sur l'exclusion, les discriminations et la pauvreté où le point de mire est la déviance *a priori*. Les effets paradoxaux peuvent s'aborder sous différents angles :

- ils peuvent, en premier lieu, toucher les populations étudiées en augmentant, par exemple, leur déqualification aux yeux de l'opinion publique;
- à son tour, l'opinion publique pourra devenir plus hostile et craintive devant les populations démunies qu'elle envisagera comme une menace;
- pour les législateurs et les agents de répression, la recherche sociale pourra donner plus de légitimité et de crédibilité aux thèses ayant trait au contrôle social et à la coercition;
- les effets paradoxaux pourront aussi se faire sentir directement sur le chercheur.

⁵ Comme le rapporte Devereux (1981 : 187), le chercheur, le savant ou encore le scientifique, bénéficie d'une position psychologiquement privilégiée qui fait qu'il n'a pas à prétendre, aux yeux d'autrui et ni même par rapport à lui, que sa pensée est culturellement neutre.

⁶ Les réponses à cette question sont multiples. Certaines renvoient au cadre de la recherche, alors que d'autres appartiennent en entier au chercheur. Sur ce dernier point, Devereux (1981 : 223) aborde la question sous l'angle de l'inconscient. Pour ne pas dénaturer la pensée de l'auteur, nous le citons intégralement : « Pour l'inconscient, l'observation détachée de son semblable est un *péché* – de voyeurisme et de désolidarisation – qui exile l'observateur, au moins temporairement, du sein de l'humanité. Ce sentiment de *péché* est inévitable, car chaque être humain [...] a, certes, des pulsions voyeuristes et des tendances dissociales non sublimées qui trouvent leur satisfaction dans cette attitude réservée, mais au prix de sentiments de culpabilité qui nuisent à la consignation et à l'interprétation des données. »

Suite à cette première mise au jeu de Robert Bastien, Lucie Dumais amorce les échanges en offrant une vision volontairement contrastée. Celle-ci avance qu'elle n'a pas l'impression, dans le cadre de l'étude sur la violence sur le chemin de l'école, que la recherche a augmenté la stigmatisation dans la population. Elle rappelle toutefois que le chercheur ne détient pas tout le contrôle et le pouvoir sur l'usage des résultats de recherche. Elle se demande, en définitive, si le chercheur peut, par son travail, *déstigmatiser* une population. Cette question, nous le verrons dans les pages qui suivent, servira à orienter les discussions.

DEUXIÈME PARTIE

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES SUR LA STIGMATISATION PARADOXALE

Trois thèmes ont dominé la discussion au cours du séminaire : les concepts de stigmatisation et de « déviance »; le rôle du chercheur et de la recherche; et la coconstruction du sens et des savoirs. Les participants se sont ensuite penchés sur les moyens d'éviter les effets de la stigmatisation des populations induite par la recherche sociale.

2.1 AUTOUR DE LA STIGMATISATION ET DE LA DÉVIANCE

D'entrée de jeu, tous les participants au séminaire expriment leur intérêt et leur sensibilité à la question de la stigmatisation induite par la recherche. Une chercheuse du réseau de la santé illustre une situation qui, selon elle, est porteuse de stigmates :

Il y a deux ans, j'ai dirigé une recherche participative avec des parents dans un quartier de Montréal. Cette recherche prenait sa source dans une politique publique visant à offrir des services intégrés en périnatalité, entre autres, aux familles démunies. Lors de la recherche, nous invitons les personnes à nommer les situations difficiles et à trouver des solutions. Le but de la recherche était de documenter le vécu social des parents en contexte de pauvreté et de les accompagner dans une démarche de pouvoir d'agir collectif, autrement dit de mobilisation et d'autonomisation. Lors d'un de nos ateliers inspirés de la démarche du photolangage⁷, les participants étaient invités à choisir une image qui, à leurs yeux, représentait une situation difficile. Majoritairement, les participants ont arrêté leur choix sur l'image d'un carnet de réclamation⁸ de la Sécurité du revenu du gouvernement du Québec :

⁷ « Le photolangage est à la fois une collection de dossiers photographiques [...] et une méthode de travail en groupe avec des photographies. Le photolangage est un outil qui a été également intégré à des pratiques thérapeutiques. Parmi les usages, on peut citer, entre autres, le recueil d'information en groupe dans le cadre d'une enquête, l'animation d'activités créatives et l'entretien d'orientation professionnelle. Ce qui caractérise le photolangage comme méthode de travail en groupe de formation, c'est la proposition qui est faite à chaque participant de répondre à une question par des photographies. Il est demandé à chacun, à partir d'un choix personnel d'une ou de plusieurs photographies, de se positionner par rapport à une question posée et, par là même, dans le groupe. Des consignes spécifiques, en plus de la question introduisant aux choix, permettent d'organiser le déroulement d'un travail de groupe et la participation de chacun à la réalisation d'une tâche précise. Chaque participant a ainsi la possibilité de relier, dans un registre personnel, des éléments de son expérience en fonction du thème choisi avec ce que lui suggère telle ou telle photographie. » *Source* : http://www.photolangage.com/FR/Presentation/2_CeQuestPhotolangage.php

⁸ Le carnet de réclamation (ou carte-médicaments) est un document qui permet à une personne de profiter, sous certaines conditions, de certains biens et services couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Ces biens et services sont, entre autres, les suivants : certains médicaments prescrits par un médecin, des services optométriques, certains services dentaires. Le carnet de réclamation est émis tous les mois et, sauf exception, il est lié au droit aux prestations. Le prestataire des programmes d'aide sociale ou de solidarité sociale reçoit un nouveau carnet de réclamation avec sa prestation du mois (chèque ou relevé de dépôt direct). La période de validité afférente étant indiquée sur chaque carnet, il doit jeter l'ancien carnet dès réception du nouveau carnet. Le premier carnet est reçu quelques jours après le premier versement d'aide sociale ou de solidarité sociale si celui-ci n'est pas émis le premier du mois.

Source : http://www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi/affiche_doc.cgi?dossier=3778

Sécurité du revenu Québec	Carnet de réclamation	Soins dentaires couverts	Référence
	N° de dossier	DEBUTANT 2003-07-11	
			CHEI 0060 2510 XXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
	CONTRIBUTION MEDICAM. : OUI SERVICES OPTOMETRIQUES DEBUTANT LE 2003-07-11 REPARATION PROTHÈSE DEN- TAIRES DEBUTANT LE 2003-07-11		
valide	du 2002-11-01 Au 2002-11-30	Chez tous les pharmaciens	OUI
	Si non, chez le pharmacien désigné ci-dessous		
	N° de carnet	<i>André Gaudin</i> Boulevard	
	X Ce carnet de réclamation doit être signé et conservé par le ou la prestataire.		

Voir la note importante au verso.
 Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
 SR-9 (04-2002)

De l'avis des participants au projet de recherche-action, ce carnet incarne l'humiliation. Il en est ainsi, car à chaque fois que les bénéficiaires de l'aide sociale ont à faire des demandes de soins ou de services, ils doivent présenter cette pièce au médecin, au pharmacien, au dentiste, etc. Ce qui a pour effet, souvent, d'engendrer du malaise et, à certaines occasions, de la discrimination. À partir de ce constat – l'humiliation induite par la présentation obligatoire du carnet de réclamation –, on a donc discuté du vécu à l'aide sociale pendant trois rencontres.

En lien avec la finalité de notre recherche, nous avons pris la décision de faire des démarches dans le quartier auprès d'organismes pour faire connaître ce que vivaient les familles. Par l'intermédiaire d'un court article publié dans un bulletin de liaison, nous avons fait état de notre démarche de recherche qui résumait le parcours des familles à l'aide sociale et les sentiments qu'elles éprouvent au moment où elles sont obligées de présenter le carnet de réclamation à un professionnel. Le court article que nous avons rédigé, on ne sait comment, s'est retrouvé entre les mains d'un directeur local d'aide sociale. Inquiet, froissé et heurté, il a convoqué les chercheurs à son bureau, car, selon lui, le témoignage des parents que nous venions de rendre public représentait un affront à l'aide sociale. Du même souffle, les parents et intervenants ayant participé à la recherche ont éprouvé de la gêne et du malaise face à la diffusion des témoignages et certains ont voulu s'en dissocier par crainte. Pourtant, au moment où les intervenants avaient pris connaissance du discours des familles, ils considéraient qu'il fallait également militer pour les droits des familles. L'attitude réprobatrice du directeur de l'aide sociale a fait reculer tout le monde tellement il était menaçant. Cette situation représente un type d'effet paradoxal induit par la recherche sociale. La prise de parole publique, initialement entrevue comme un moteur susceptible de solidariser les familles et de modifier

des conditions d'accès aux soins et aux services, s'est retournée contre les familles et les intervenants. Et au final, contre nous, les chercheurs.

Selon un participant au séminaire, la réaction du directeur local du bureau de l'aide sociale est « normale », car il a perçu, dans le discours engagé des familles, une attaque. C'est la place qu'il occupe qui le force à protéger son institution de toute menace, interne ou externe. « Invariablement, quand on conteste ce type de service, on peut s'attendre à une levée de boucliers. Il ne faut jamais négliger que nos résultats de recherche peuvent être contestés selon des rationalités autres que celles qui guident la recherche. »

Il importe sans doute de rappeler que la recherche, et plus encore la recherche en sciences humaines et sociales, n'est pas un tout unifié théoriquement et méthodologiquement. La recherche est en soi une arène complexe traversée par des luttes d'idées, de pouvoirs et de visions du monde, souvent en totale rupture les unes par rapport aux autres. La question des rationalités interprétatives n'est donc qu'un des aspects du problème.

Le discours des personnes, s'il n'est pas mis suffisamment en contexte, peut présenter des risques de dérive comme le constate une chercheuse universitaire. C'est aussi l'avis d'un autre participant qui réalise depuis plusieurs mois une recherche d'inspiration ethnographique avec de jeunes toxicomanes. « Il faut toujours revenir au contexte », dit-il. L'établissement d'une relation entre le chercheur et les populations étudiées contribue à définir et à mieux comprendre la stigmatisation, entre autres en passant de l'autre côté de la clôture. Il raconte :

Au début, j'étais vu comme quelqu'un de stigmatisant, qui stigmatisait les jeunes. C'était une relation verticale entre le chercheur et ses « objets » de recherche; en l'occurrence des personnes vivant à la rue. J'étais interpellé comme chercheur. [On me disait :] « Tu vas nous aider, nous dire c'est quoi le problème, comment on va s'en sortir ». Sur le terrain, on a essayé de passer d'une relation verticale à une relation horizontale, plus égalitaire. Aujourd'hui, sur le terrain, ma lecture de la stigmatisation est inversée. Je suis, à cause de la proximité qui me lie à eux, stigmatisé comme eux. Je me fais fouiller et harceler par la police.

Qu'est-ce que la « déviance? », s'interroge un participant. Il raconte :

J'ai beaucoup travaillé sur les jeux de hasard et d'argent. Autrefois, le Bingo était une activité *déviante* chez les ménagères de Grande-Bretagne. Est-ce que cette pratique faisait de ces femmes une population déviante, des personnes déviantes pour autant? Le Bingo était une activité déviante à cause de la sanction des hommes et du fait que c'était le seul endroit dans les années 1950 et 1960 où les femmes pouvaient sortir seules et se livrer à des activités ludiques... Cette conduite déviante implique-t-elle que ces femmes qui vont, encore aujourd'hui, au Bingo sont déviantes pour autant? Est-ce que la population des joueuses de Bingo est déviante?

Porter notre attention sur la déviance renforce-t-il la stigmatisation?, se demande un second participant anthropologue. « Il faut en effet se questionner sur les notions mêmes de conduites et de populations déviantes et de la déviance au sens large. La déviance, faut-il le rappeler, se définit toujours par rapport à une norme. Ce ne sont pas des choses données à l'avance. Les

normes évoluent et changent. Il faut les interroger. » Les populations en viennent parfois à intégrer le stigmate qui fait d'eux des déviants et à se définir par rapport à lui.

La stigmatisation, à l'instar de la déviance, est un construit social. Et la déviance n'est pas nécessairement liée à la pauvreté, dit un participant. « À partir du moment où, comme chercheur, on intervient avec nos dispositifs de recherche, on amorce un processus réflexif. Ce processus, comme le souligne un autre participant, peut être positif ou négatif. Il peut renforcer la stigmatisation, comme il peut être « libérateur » et viser l'« autonomisation ». Ainsi, toute recherche a un effet probable sur les populations étudiées. Or, il est sans doute tout aussi difficile d'attribuer des effets émancipant à une recherche comme il pourrait l'être d'évaluer les effets oppresseurs de la recherche. La question, à ce sujet, demeure ouverte.

2.2 RÔLE DU CHERCHEUR ET DE LA RECHERCHE

Le chercheur accumule, consigne et manipule des savoirs de diverses sources comme il cherche à produire, de la même manière, de la connaissance qui, à son tour, sera consignée et manipulée. Or, cette production de connaissances peut parfois stigmatiser les populations étudiées. Les chercheurs en sont conscients. Le questionnement sur la stigmatisation des populations accompagne toujours le chercheur. C'est là le point de vue d'une participante. « Et ce questionnement, selon un autre, peut nous amener, parfois, pour ne pas rajouter à cette stigmatisation, à passer sous silence certains faits et éléments qui altéreraient une image idéalisée de populations déjà fortement stigmatisées⁹. » Autrement dit, des chercheurs n'auront pas d'autres choix que d'altérer la réalité et oblitérer certains faits s'ils ne veulent pas que des populations déjà stigmatisées le soient davantage. Nous reviendrons sur ce point dans la discussion.

Ce risque est bien réel. « Il transparait, par exemple, dans toutes les nouvelles normes éthiques en matière de recherche avec les populations autochtones », renchérit un participant. Un de ses collaborateurs ajoute que les Autochtones se sentent parfois piégés par la recherche et ses résultats, et il en va de même pour d'autres groupes sociaux dont les jeunes de la rue. Un participant donne l'exemple suivant pour illustrer le décalage entre ce qui est vécu sur la rue et l'image que la recherche véhicule sur cette réalité. « Un intervenant de rue nous a déjà confié que la description des *jeunes de la rue* issue de la recherche ne correspondait que très peu à la réalité. Son argument était le suivant. Si je devais expliquer à un jeune de la rue ce à quoi il correspond dans les études qui le concernent, il n'arriverait pas à s'identifier à l'image produite par la recherche. »

Mais la stigmatisation induite par la recherche pose une autre question, celle du (contre) pouvoir que peut détenir la recherche à l'égard de la *déstigmatisation*¹⁰. Est-ce une opération possible?

⁹ Le problème évoqué pourrait aussi être envisagé d'une autre manière. Pietikäinen (2004) a analysé le cas de la constitution de la sociobiologie et démontré que les débats soulevés autour de cette « discipline » mettaient en relief l'existence de « savoirs dangereux » (*Dangerous Knowledge*). Ces savoirs sont, de l'avis de l'auteur, pourraient entraîner, dans la sphère publique, des conséquences négatives auprès de certains groupes de la population et aussi avoir des conséquences politiques néfastes.

¹⁰ La *déstigmatisation* est une entreprise fort complexe à conceptualiser tant au niveau de sa problématique (comment déstigmatiser?) que de l'action à envisager (vers qui orienter ce travail : sur les personnes et les groupes portant des stigmates ou encore sur celles qui, sur la base des stigmates portés par autrui, en profitent

« Est-ce que, comme chercheur, on peut *déstigmatiser* une population, un groupe, des individus? Malgré le haut niveau de difficulté, le chercheur peut agir à une petite échelle », dit une chercheuse. Le défi, alors, est d'utiliser diverses stratégies pour essayer d'éviter la stigmatisation. Impliquer les populations étudiées dans la recherche en est une. C'est d'ailleurs une des voies empruntées par un participant au séminaire. « Quand on fait de la recherche avec des populations défavorisées, il faut les considérer comme des « sujets » capables de réfléchir sur les problèmes qui les accablent de même que sur les solutions ».

Le chercheur doit s'ouvrir à la population, c'est-à-dire être à son écoute. Autrement dit, la recherche se doit d'être moins hermétique. Le dialogue entre les chercheurs et la population est une stratégie qui permet, à tout le moins théoriquement, de contrer la stigmatisation. Il faut être à l'écoute des gens, souligne une participante. « Quand je fais une intervention, je propose une façon de faire, ce qui va advenir de mon intervention ne m'appartient plus. C'est à la personne de se l'approprier. C'est la même chose sur le plan de la recherche. »

Par ailleurs, le chercheur doit être humble, connaître ses limites et les partager avec les groupes auprès desquels il œuvre. Prenons le cas des recherches qui mettent en scène des intervenants. Ceux-ci, dans bien des cas, ont souvent de grandes attentes vis-à-vis la recherche. Ils s'attendent à des solutions, et cela en fonction des problèmes concrets auxquels ils sont confrontés. Or, le domaine des solutions n'est pas spécifiquement du ressort des chercheurs. Le chercheur, par le statut qu'il détient, peut susciter des effets d'annonces et de là engendrer un désenchantement. C'est dans ce contexte qu'il doit exposer les limites de son entreprise, sans quoi les attentes seront toujours grandes et les déceptions toujours plus vives.

Dans le cours de la discussion, il était ici à propos de revenir sur le thème de la *déstigmatisation*. Un participant, universitaire, donne en exemple un discours stigmatisant qui prendrait sa source dans la recherche. Au fil du temps, comme il le rapporte, les versions du DSM¹¹ se sont sophistiquées dans les diagnostics et ont, de ce fait, imprimé dans la population une représentation sociale de la maladie mentale très fortement ancrée. Ainsi, aujourd'hui, un individu ne peut plus être simplement mélancolique et triste. Il est tour à tour dépressif, stressé, anxieux, etc. Les gens reprennent dans leur langage ces catégories *jugementales* que la recherche fondamentale et clinique développe.

Une intervenante de terrain rapporte que des populations en quête de soins et de services peuvent se retrouver confrontées à la stigmatisation sous prétexte qu'elles ne répondraient pas à l'idéal type du « bon client » docile.

pour leur indiquer leur inadéquation en les empêchant, comme le rappelle Goffman (1975 :7), *d'être pleinement acceptés par la société*). Une autre piste à suivre, toujours dans le domaine de l'action, serait celle des dispositifs qui induisent, chez des individus et des groupes, des statuts dévalorisants.

¹¹ Le DSM (*Diagnostic and Statistical Manual*) est un outil de classification qui représente le résultat des efforts poursuivis depuis les années 1950, aux États-Unis, pour définir de plus en plus précisément les troubles mentaux. Le DSM I (1952) discute de 60 pathologies différentes. La deuxième version (1968) en relève 145. La troisième version (1980) fait état de 230 pathologies. Enfin, la dernière version (1994) présente 410 troubles psychiatriques. (Source Wikipédia).

2.3 CONSTRUCTION PARTAGÉE DES SAVOIRS : SENS ET CONNAISSANCES

Les chercheurs ne sont pas les seuls à détenir un pouvoir en matière de production de savoir. « Les gens (ordinaires et les pauvres en particulier) ont une pensée sur la société qui les entoure », dit une participante. « Ils peuvent élaborer des questions de recherche avec les chercheurs et participer ainsi à toutes les phases de la recherche, dont l'interprétation des données, la production des analyses, la mise en forme des résultats et la diffusion. Quelle recherche faut-il faire? Il faut leur poser la question. [...] Il n'y a pas que les chercheurs qui ont des connaissances et qui en produisent. Les universitaires ont une connaissance (un savoir), mais aussi les intervenants sur le terrain et les personnes qui vivent une situation particulière, qu'il s'agisse de l'itinérant, d'une mère accablée par la pauvreté, d'un toxicomane. » Tous doivent travailler ensemble. « On est tous acteurs dans la vie, tous chercheurs. »

Une autre participante universitaire revendique, quant à elle, un rôle particulier en ce qui concerne la construction du sens émanant des données de recherche. « Comme chercheuse, j'ai une autorité sur la connaissance et je la revendique. Je me situe hors du relativisme. Je reconnais cependant une forme d'autorité à l'expérience. Le savoir d'expérience est aussi important. C'est pourquoi il importe de bien cerner les rôles de chacun dans la recherche. » Dans la même lignée, un autre participant du milieu universitaire affirme que le chercheur est responsable du sens à donner aux résultats.

La construction partagée, voire démocratique, des savoirs n'est pas toujours facile. Mais elle peut et doit se faire. La déconstruction et la reconstruction également, souligne une autre participante. « Le devoir des intellectuels est de faire reconnaître les savoirs des plus pauvres, disait le fondateur du Mouvement ATD Quart-Monde. Mais comment le faire? La recherche en partenariat est un moyen. Et les gens, en particulier les pauvres, doivent être de toutes les étapes de la recherche. »

2.4 EST-CE POSSIBLE D'ÉVITER L'ÉMERGENCE D'EFFETS PERVERS?

Selon un participant, on ne peut jamais contrôler tout à fait les effets de la recherche. Pour éviter cependant les effets pervers, entre autres, la stigmatisation, la recherche en partenariat invite les personnes à participer à toutes les étapes de la recherche.

Dans ce type de recherche, les rapports (de pouvoir) ne sont cependant pas tous égaux, souligne un second participant. La raison de cette iniquité réside dans le fait que les outils de construction de sens sont possédés par les chercheurs. Il y a un rapport de pouvoir même dans la recherche en partenariat et le nier serait une erreur et une errance. « Le chercheur ne s'engage pas à ce qu'il y ait consensus sur les résultats. Ce qui est important, c'est que l'intégralité du processus de transfert et de partage de connaissances se fasse dans la transparence. »

Le chercheur doit garder une certaine distance à l'égard des personnes et du terrain de recherche. La recherche n'en est que plus légitime. « Jusqu'où le chercheur peut aller dans l'action, s'interroge un chercheur. Pour moi, quand c'est le temps de l'action, ce n'est plus la place du chercheur. Les acteurs (les intervenants, entre autres) sont mieux placés, car ils ont une plus grande connaissance du terrain. »

Pour que la recherche en partenariat se déroule bien, les partenaires doivent être solides. Ceux-ci, idéalement, devraient évaluer les énergies qu'il faut consentir en recherche. Imaginer, autrement

dit, le temps à consacrer et anticiper, dans la mesure du possible, les usages possibles des résultats et l'utilité de ceux-ci. Sinon, il y a un désintéret à l'égard de la recherche. Il importe, selon un participant, « de réfléchir sur les conditions favorables au partenariat entre les chercheurs et les partenaires ».

2.5 VÉRITÉ ET OBJECTIVITÉ EN RECHERCHE SOCIALE

En recherche sociale, particulièrement en ce qui a trait à la recherche partenariale, la partie interprétative est autant entre les mains des gens que des chercheurs, selon un chercheur du réseau de la santé. « Il n'y a personne qui détient la vérité. Il y a persévérance de l'idée que le chercheur en sciences sociales est le garant d'une position objective, rationnelle. En tenant ce discours, on perpétue l'idée de suprématie des sciences sur d'autres ordres et formes du savoir. »

Une recherche est un jalon, une étape, qui s'inscrit au cœur d'une plus grande trame sociale et humaine. « Quand on fait une recherche, on essaie de simplifier les choses. On n'a pas beaucoup de temps ni beaucoup d'argent, particulièrement en sciences humaines et sociales. On ne peut pas non plus administrer un questionnaire de 800 pages. On est dans une situation où le changement doit se faire dans une temporalité beaucoup plus longue que celle de la recherche », ajoute ce même chercheur.

Robert Bastien rappelle, en guise d'exemple, le devoir du chercheur, en citant Noam Chomsky : « Chomsky, à qui on posait la question de la responsabilité intellectuelle du chercheur, a eu une réponse toute simple mais combien chargée : *le premier devoir de l'intellectuel est de dire la vérité*. La question est de savoir : est-ce que les chercheurs ont toutes les marges de manœuvre pour dire la vérité? »

Mais quelle vérité au juste rétorque un participant? La vérité est multiple. « Quelle est la vérité, par exemple, aujourd'hui, sur la Révolution française? Il y a 14 000 biographies qui se sont écrites sur Abraham Lincoln. Est-ce qu'il y a un intellectuel qui a écrit *la vérité*? » Non. En sciences sociales, le chercheur n'expose pas ses opinions comme s'il s'agissait de vérités et de certitudes. Ce sont des faits dont il est question. « Dans notre domaine de recherche, on ne pourra jamais être à la hauteur des critères de vérité des sciences pures. Cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas avoir des critères de scientificité, de recevabilité des interprétations, des observations, des analyses produites par les sciences sociales », souligne un participant universitaire. Mais dans tous les cas, le chercheur doit oser remettre en question cette vérité, conclut une participante.

TROISIÈME PARTIE

ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

« Ceux qui n'ont pas d'argent (sont) obligés de le payer tous les jours par des humiliations mesquines et par des inconforts absolument inutiles. »
Orwell, G.¹²

« Tout empreinte est indélébile. L'individu qui a fait un acte, ou qui a eu telle maladie, ne peut plus en sortir. »
Benoist, J.¹³

« Celui qui, sans asile, sans ressource ne peut plus payer sa subsistance cesse d'être libre; il est sous l'emprise de la force et il ne peut pas faire un pas sans commettre un délit. »
Castel, R.¹⁴

« J'ai 12 ans et je suis rejetée de toutes les activités sociales parce que mon père est un ancien condamné. J'essaye de me montrer gentille et amicale envers tout le monde, mais ça ne sert à rien.
Une rejetée »
Goffman, E.¹⁵

« Que se passe-t-il lorsque les résultats de recherche pénètrent les milieux décisionnels et d'intervention? » [...]»
« Le rationalisme gestionnaire – qui n'est d'ailleurs aucunement spécifique au milieu du développement international – admet l'existence de rationalités différentes, mais celles-ci sont perçues comme des *facteurs* qui doivent être modifiés ». Simard, P. *et al.*¹⁶

De l'ensemble de nos échanges, quoi dégager comme enseignement, sur quoi se pencher, sur quel fil tirer, dans quelles directions aller? Une brève analyse des contenus débattus, réalisée après la tenue du séminaire, laisse ressortir plusieurs thèmes porteurs pour pousser un peu plus loin notre travail. Des pistes qui se dégagent de nos échanges, nous retenons un unique thème que nous emploierons comme un fil conducteur¹⁷, celui de la discrimination ressentie par des chercheurs en cours d'étude.

¹² Citation extraite du document « Exclusion sociale, humiliation et perte d'estime de soi » produit par le collectif Vivre Ensemble Education en 2009. Accessible au site www.vivre-ensemble.be

¹³ Benoist, J. (2007). « Logique de la stigmatisation, éthique de la destigmatisation ». Version d'auteur d'un article publié dans la revue *L'information psychiatrique*, vol. 83, n° 8, 649-654. Rediffusion (30 juin 2009) dans le cadre de « Les classiques des sciences sociales », bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au cégep de Chicoutimi.

¹⁴ Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris, Fayard.

¹⁵ L'expression de cette condition, rapportée par Goffman, est puisée dans *Burkeley Daily Gazette*, du 12 avril 1961. Goffman, E. (1975). *Stigmaté : les usages sociaux des handicaps*. Paris, Éditions de Minuit.

¹⁶ Simard, P., Pelchat, Y. et T. T. Khadidiatou, « Recherche, sociale, solidarité, et rapport de genre; réflexion à propos d'une étude sur les migrantes Serer à Dakar ». (11 p.) *Bulletin de l'APAD*, N° 8 (1994). Source : <http://apad.revues.org/document1883.html>

¹⁷ Il importe sans doute de rappeler que cette discussion n'a pas fait l'objet d'une remise en débat et non plus d'une validation systématique auprès des participants. C'est l'auteur principal de ce *Cahier du LAREPPS* qui en est imputable.

3.1 DISCRIMINATIONS RESENTIES

Des échanges ayant eu cours lors de ce séminaire, les thèmes qui ont retenu notre attention sont la discrimination et l'humiliation ressenties par des chercheurs. Sans trop se tromper, on pourrait avancer que l'épreuve subjective de la discrimination et de l'humiliation en recherche induit un sentiment de disqualification et d'inadéquation semblable, mais réduit en intensité et en durée, à celui que peut éprouver des personnes sans cesse et toujours confrontés au jugement d'autrui. Ce sentiment, aussi, provient du sens attribué à l'engagement par les chercheurs eux-mêmes, le réglage de la distance autrement dit. Si un chercheur opte pour une position militante et engagée face à une cause ou à un groupe¹⁸, son allégeance en tant que chercheur engagé a tout intérêt à être claire à ce sujet. D'une part, pour ne pas confondre les personnes avec lesquelles il travaillera et, d'autre part, pour lui-même. Cette même position est à tenir si celui-ci présente un engagement *désintéressé* en opposition à un engagement intéressé, c'est-à-dire une attitude fortement inductive et ouverte aux indications de recherche émanant du terrain¹⁹. Mais encore là, il ne faut pas minimiser le fait qu'une position adoptée, aussi militante ou *neutre* soit-elle, comme étant claire au début d'une recherche peut radicalement changer en cours de recherche, comme l'a déjà démontré Devereux (1980), ou encore engendrer des effets indésirés et discriminatoires chez ceux qui optent pour ces positions par conviction.

À titre d'exemple, des médecins de santé publique qui, au début du XX^e siècle, acceptaient de prodiguer des soins aux pauvres, alors entrevus comme des porteurs de germes, devaient faire entrer ces derniers dans leur cabinet par des voies autres que celles dédiées aux membres des classes supérieures, cela au risque d'être discrédité et blâmé par leurs pairs et leurs autres patients plus fortunés²⁰.

Dans l'un des cas illustratifs relatés pour lancer dans le séminaire, le chercheur envisage une action de mobilisation citoyenne pour le bénéfice d'un groupe de parents vivant de l'aide sociale. Or, un événement imprévu surgit et met en péril cette initiative. À vrai dire, cet événement, personnifié par la position réprobatrice d'un administrateur de l'aide sociale, a changé radicalement le cours des choses, voire de la recherche.

¹⁸ Pensons, par exemple, à la recherche féministe et marxiste, aux *Gender Studies*, aux *Queer Studies*, qui sont toutes des positions engagées et militantes.

¹⁹ Erving Goffman (1968) a, sur une période de trois ans, étudié le monde asilaire en prenant une position d'observateur. Son regard s'est principalement porté sur l'univers des reclus, plus que sur le personnel hospitalier. Dès le début de sa recherche de terrain, il s'est attaché, comme il explique lui-même, à « étudier d'aussi près que possible la façon dont le malade vivait subjectivement ses rapports avec l'environnement hospitalier » (1968 :37). Son statut (disons sa couverture) lui permettait de circuler avec une très grande liberté dans l'hôpital. Il recourt à l'appellation de « recherche désintéressée » pour qualifier une investigation qui s'est lentement élaborée en cours de processus contrairement à une étude, par exemple, qui cherche de manière « intéressée » à vouloir obtenir des réponses à une question avant même d'être sur le terrain. Dans les faits et aux yeux des membres de l'hôpital Ste-Elizabeth, là où son terrain de recherche s'est effectué, il était (officiellement) assistant au directeur. Il rapporte d'ailleurs à ce sujet « si on me demandait les véritables raisons de ma présence, je ne dissimulais pas que j'étais là pour étudier la vie de la communauté et l'organisation des loisirs; passant ainsi mon temps avec les malades, j'évitais d'entrer en contact avec le personnel hospitalier et de me montrer avec les clés de l'établissement. Je ne passais pas la nuit dans les salles et la direction de l'hôpital était au fait de mes desseins. » (1968 :37)

²⁰ Extrait tiré de la thèse de doctorat *La mise en scène de la prévention à l'école*, par R. Bastien (2001), Université de Montréal.

L'amorce, dans ce cas, est le carnet de réclamation de la sécurité du revenu. C'est cette pièce d'étiquetage²¹, pour reprendre la formule développée par Becker (1985), que des personnes assistées sociales ont rapidement identifiée comme étant un dispositif d'humiliation et de discrimination sur lequel il fallait fonder des revendications. Pour contrer l'effet d'humiliation induit par ce carnet²², les chercheurs ont entrepris de soutenir, à la demande des participants, cette revendication, en rédigeant un court article exposant, d'une part, le sentiment d'humiliation vécue à chaque fois qu'ils devaient présenter ce carnet pour obtenir des services et, d'autre part, une requête visant à humaniser les rapports humains dans les bureaucraties dont l'aide sociale.

Ce type de démarche, quoique rarissime dans le domaine de la santé, est quand même identifié comme une pratique porteuse à explorer en promotion de la santé (Frohlich et Poland, 2006) pour contrer les inégalités et, surtout, pour faire contrepoids aux interventions essentiellement structurées autour des compétences individuelles, voire des « incompétences » de certains groupes²³. Ainsi, au lieu, par exemple, de mettre en place des interventions visant à développer l'estime de soi des personnes accablées par la pauvreté, en l'occurrence les personnes bénéficiant de l'aide sociale, les chercheurs ont opté pour une action davantage politique et citoyenne dont la cible, pour être plus précis, était l'application d'une politique sociale. Or, en initiant cette action de solidarité, alliant chercheurs, intervenants et assistés sociaux et en faisant valoir la *parole* des personnes discriminées sous l'angle de l'exercice d'un droit fondamental en démocratie, c'est le contraire qui s'est produit. Un administrateur de l'aide sociale a vu, dans cette prise de position écrite, une attaque directe contre son institution²⁴. Aussitôt, cet effet s'est fait ressentir sur le

²¹ L'étiquetage résulte d'une logique sociale qui fait d'un homme, avant même qu'il ne pose un geste ou prononce une parole, un déviant, un risque et une menace. Ce sont divers dispositifs et spécialistes qui, selon l'optique interactionniste, sont à la base de l'étiquetage. En fait, il y a ceux qui édictent les normes (les entrepreneurs) et ceux qui les appliquent (les applicateurs). Dans le premier cas, on peut penser à ceux qui conçoivent et élaborent des lois. Dans le second cas, on peut penser aux policiers qui appliquent ces lois, mais aussi aux travailleurs sociaux, aux enseignants et aux agents d'aide sociale, comme le rappelle Lypski, 1980). On reconnaît, normalement, l'exercice de ce label – l'étiquetage – dans la façon dont les personnes sont envisagées et traitées par diverses institutions et groupes professionnels.

²² Les complexités procédurales pour obtenir des services et des soins sont sans contredit une des formes les plus répandues qui s'appliquent aux demandeurs d'aide sociale. Les travaux de Lipsky sont éloquentes à ce sujet tout comme ceux d'ailleurs de Becker en ce qui concerne l'étiquetage. Mais pour que les ayants droit puissent réellement bénéficier de cette aide, dite supplémentaire, il faut que ceux-ci se conforment à diverses règles procédurales dont certaines contribuent directement à la stigmatisation des demandeurs. À ce chapitre, un vaste pan de la littérature en sciences sociales, surtout anglo-saxonne, se consacre à ce sujet, entre autres les études logées sous le label du *Welfare Stigma*.

²³ Comme le laissent entendre Frohlich et Poland (2006), depuis l'adoption de la Charte d'Ottawa, la plupart des efforts, fortement sous l'influence de la psychologie sociale américaine, ont été consentis autour des connaissances, des compétences et des aptitudes individuelles. Or, les deux auteurs précités soutiennent que peu d'actions sont structurées autour des milieux si on les compare à celles visant les risques et les conduites individuelles.

²⁴ Cette réaction peut sans doute être analysée sous plusieurs angles, mais le point de vue de Frohlich et Poland (2006) est à notre avis un prisme intéressant. En se référant à leur position, nous pourrions avancer que les chercheurs ont engendré un conflit de priorités. Du point de vue d'un administrateur, ce qui serait à vérifier, on pourrait imaginer qu'il entrevoit le carnet de réclamation comme un progrès dans l'accès aux services et aux droits pour les personnes assistées sociales. Il se pourrait même que la promotion de ce carnet soit une priorité pour son organisation. Mais du point de vue des chercheurs, le problème n'est pas là, car aux yeux des personnes assistées sociales, il s'agit tout simplement d'un autre dispositif faisant peser sur eux un sentiment d'inadéquation renforçant par la même occasion l'humiliation.

groupe. Embarrassés, les chercheurs, comme les parents et les intervenants, ont pris la décision de mettre un terme à leur démarche pour éviter des discrédits supplémentaires et, surtout, éviter que les personnes assistées sociales soient davantage victimes de préjudices et de représailles.

3.2 FINIR PAR RESSEMBLER À L'AUTRE : RÉGLAGE DE LA DISTANCE, PROXIMITÉ ET SENTIMENTS

Le réglage de la distance est un terme récurrent en intervention sociale et en recherche sociale. Ce type d'ajustement devrait, en théorie, suffire partiellement à garantir une certaine objectivité au chercheur et une neutralité et un détachement en intervention. Mais dans les faits, les acquis académiques cèdent souvent le pas devant les sentiments que nous éprouvons de manière effective lorsque nous travaillons comme chercheur ou comme intervenant, notamment dans le choix des thèmes de recherche. Les pratiques de recherche et d'intervention peuvent, à l'occasion, avoir des effets de « contamination » et de fécondation sur ceux et celles qui se hasardent sur le *terrain* de l'autre, et cela de manière bilatérale.

Regardons quelques exemples qui s'apparentent à celui rapporté par un participant au séminaire qui faisait état du fait qu'en voulant se rapprocher de la « culture » des jeunes de la rue. Il lui était arrivé de vivre les mêmes discriminations qu'eux. Faire de l'observation participante implique un minimum de respect pour les règles qui prévalent dans les lieux où nous séjournons, que ce soit la rue, une piquerie, un centre d'hébergement, un hôpital, une pharmacie. Ainsi, observer au plus près la vie d'autrui requiert, pour réussir à se faire accepter du groupe, une compréhension et une appropriation de certains des codes dont certains sont aisément accessibles, alors que d'autres sont plus subtils à saisir. Ceux-ci, dans tous les cas, sont tout autant sociaux que culturels. Ainsi, on peut imaginer difficilement un chercheur en complet cravate qui se donnerait comme but de se rapprocher des itinérants afin de mieux cerner leur mode de vie. Pour réussir une telle opération, il faut, sans forcer la note, prendre une part de l'habit de l'autre. Un intervenant scolaire qui n'est pas un « membre » officiel de l'institution où il agit professionnellement pourra, au fil du temps, emprunter des conduites susceptibles de le confondre aux groupes des « vrais » membres et même développer, dans la même logique, une loyauté à l'égard de l'organisation « hébergente », alors qu'il n'en est pas un membre officiel²⁵. Un travailleur de rue, témoin quotidien du harcèlement des jeunes par les forces de l'ordre, pourra développer une hargne analogue à l'égard des policiers et partager, tant sur le plan du langage que des récriminations, les mêmes sentiments que les gens de la rue. Des magistrats, censés appliquer des jugements, fréquemment confrontés à des causes de violence conjugale, réviseront leur mode d'analyse des cas et l'émission de leur jugement²⁶. En bref, la durée, le lieu et la proximité apparaissent comme des gradients qui agissent sur les acteurs qui choisissent et acceptent d'œuvrer de cette manière auprès d'autrui.

²⁵ Voir bibliographie : Bilodeau, A., Lefebvre, C., Cassan, C., Couturier, Y. et Bastien, R. (2009).

²⁶ Un agent dont le mandat est, classiquement, de sanctionner par la loi une conduite répréhensible pourra faire preuve d'humanité et de compassion. Un article de Leslie Eaton et de Leslie Kaufman, paru dans le *New York Times* d'avril 2006, *In Problem-Solving Court, Judges Turn Therapist*, expose que des juges prennent partie pour des accusés en se référant à des connaissances ayant trait aux problèmes d'accoutumance aux drogues, aux problèmes engendrés par la violence conjugale et à la bureaucratie de l'aide sociale pour encadrer tout autant leur analyse des faits que leur jugement.

3.3 EN GUISE DE CONCLUSION :RETOUR SUR LA VIOLENCE ET L'INSÉCURITÉ DES ENFANTS SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Dans le cadre d'une étude sur le développement international, Simard, Pelchat et Tall Thiam (1994) ont, à leur façon, bien cerné les risques de dérives de la recherche sociale lorsque celle-ci prend pour cible des populations ou des groupes accablés par les inégalités sociales. En ce qui nous concerne, dans le cadre de l'étude sur la violence et l'insécurité sur le chemin de l'école, nous avons évoqué deux motifs à la base d'un changement de trajectoire sur le plan méthodologique. Le premier était lié à l'aspect (inutilement) voyeur de la recherche et le second concernait l'émergence possible d'effets stigmatisants de la recherche justement parce que la focale concernait une population déjà largement stigmatisée à cause, entre autres, de la « mauvaise » réputation de leur quartier. Bien que les réflexions de Simard *et al.* (1994) concernent en premier lieu l'aide au développement et plus spécifiquement les femmes sérères²⁷, à Dakar, nous jugeons à propos, à cause de la pertinence de leur réflexion, d'emprunter les points saillants et de les transposer dans notre contexte.

D'entrée de jeu, ils montrent que la production de connaissances issues de la recherche n'est jamais neutre et toujours chargée de préjudices potentiels. Autrement dit, elle doit être envisagée comme étant porteuse d'effets de pouvoir, car ce qui est mis en relief provient, dans la majorité des cas, de populations qui n'arrivent pas à faire valoir leur point de vue. À ce chapitre, ils mettent en garde les chercheurs en évoquant cette question « jusqu'à quel point les données recueillies et diffusées peuvent-elles favoriser les femmes ou au contraire se retourner contre elles » (Ibid -1994;1). Cette mise en alerte, semblable aux motifs qui furent à la base de l'organisation du séminaire sur les effets paradoxaux de la recherche, se fonde, d'une part, sur les représentations qui sont *a priori* entretenues à l'égard de ces femmes et, d'autre part, sur l'attitude sympathisante de la recherche à l'égard des femmes Serer. Au premier chapitre, ces femmes peuvent être entrevues comme des menaces à l'ordre public à cause de leurs piètres conditions de vie et de leur hygiène. D'un autre côté, un député prendra leur défense alors qu'un chef de quartier hostile à leur présence minera les initiatives d'une ONG en empêchant ces femmes de se construire des abris à partir de matériaux pourtant fournis par cet organisme. Pour sa part, l'aspect sympathisant de la recherche trouve son origine dans l'usage d'un projet de solidarité envers ces femmes. Comme les auteurs l'expliquent, cette logique de solidarité se décline de la manière suivante : un effort pour comprendre de l'intérieur la réalité de ces femmes en vue de cerner leurs rationalités et leurs logiques d'action. Or, il est relevé que « cette démarche, toute motivée qu'elle soit par la solidarité, s'inscrit néanmoins dans des rapports de pouvoir entre des formes de savoirs, notamment entre les savoirs scientifiques et les savoirs locaux : rapport de pouvoir que la démarche de recherche elle-même peut contribuer à renforcer ou à affaiblir ». Là où l'exercice des pouvoirs peut se retourner contre les femmes Serer, c'est justement lorsque les résultats de recherche « pénètrent les milieux décisionnels et d'intervention ». D'un côté, il est noté que les résultats de recherche peuvent servir des finalités positives pour le bénéfice de ces femmes, alors que, d'un autre angle, ces mêmes résultats pourront être employés pour faire reposer sur ces femmes l'entière responsabilité de leur

²⁷ Les Sérères sont un peuple habitant le centre-ouest du Sénégal, au sud de la région de Dakar jusqu'à la frontière gambienne. Ils forment, en nombre, la troisième ethnie du Sénégal, après les Wolofs et les Peuls. Environ un Sénégalais sur six est d'origine sérère. Quelques groupes sérères sont également présents en Gambie et en Mauritanie. Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9r%C3%A8res>

condition. Comme le démontrent les auteurs, « ces femmes sont susceptibles de devenir la cible de mesures éducatives, incitatives ou même coercitives, visant le changement de représentation et de comportements désormais considérés comme une condition essentielle à la réalisation d'un développement durable ».

Reprenons nos interrogations sur la recherche traitant de la violence et de l'insécurité sur le chemin de l'école. Le fait de porter l'attention du côté des conduites violentes des enfants sur le chemin de l'école a pour conséquence potentielle d'ancrer davantage une représentation selon laquelle la violence serait en quelque sorte *normale* dans des quartiers pauvres et plus particulièrement chez les enfants afro-antillais. Du même coup, c'est leur *incompétence* qui serait relevée au même titre, d'ailleurs, que celle de leurs parents, incapables de « contrôler » adéquatement leurs enfants.

Nous osons espérer que nos réflexions atteindront des lecteurs sensibles aux dérives toujours possibles de la recherche sociale. Pour conclure, nous reprendrons un extrait de Simard, Pelchat et Tall Thiam (1994) qui nous semble particulièrement éloquent : « Ce qui apparaît donc être un jeu ici est la capacité des sciences du social (en plus encore des sciences humaines dites appliquées) à faire valoir la différence culturelle tout en évitant qu'elle devienne l'objet d'une *industrie de transformation* ».

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Anders, G. (1956) 2001. *L'obsolescence de l'homme. Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle*. Paris, Éditions de l'Encyclopédie des Nuisances.

Tout le monde est d'une certaine manière occupé et employé comme travailleur à domicile. Un travailleur à domicile d'un genre pourtant très particulier. Car c'est en consommant la marchandise de masse – c'est-à-dire grâce à ses loisirs - qu'il accomplit sa tâche, qui consiste à se transformer lui-même en homme de masse. Alors que le travailleur à domicile classique fabriquait des produits pour assurer un minimum de biens de consommation et de loisirs, celui d'aujourd'hui consomme au cours de ses loisirs un maximum de produits pour, ce faisant, collaborer à la production des hommes de masse. Le processus tourne même résolument au paradoxe puisque le travailleur à domicile, au lieu d'être rémunéré pour sa collaboration, doit au contraire, lui-même la payer, c'est-à-dire payer les moyens de production dont l'usage fait de lui un homme de masse (l'appareil et, le cas échéant, dans de nombreux pays, les émissions elles-mêmes). Il paie donc pour se vendre. Sa propre servitude, celle-là même qu'il contribue à produire, il doit l'acquérir en l'achetant puisqu'elle est, elle aussi, devenue une marchandise.

Source : <http://www.decroissance.info/Bibliographie-sur-la-societe>

Bastien, R., Tremblay, L., et L. Dumais (2009). « Aux limites de l'inénarrable ». *Revue du Crémis*, Vol. 2, N° 3, 6-10.

La révélation, par les sciences sociales ou encore par les médias, de comportements jugés « déviants » chez des populations exclues et discriminées peut engendrer un effet d'étiquetage qui amplifie les préjugés. Quand il s'agit de comportements « déviants » de type violent, la « magnification » de la violence qui s'en suit peut encourager des conduites délatrices au sein même des populations concernées et servir à légitimer la mise en place de mesures répressives disproportionnées. Les sciences sociales et celles du comportement jaugent souvent mal ces effets à rebours auprès des populations étudiées et plus encore, au niveau de l'opinion publique.

Bilodeau, A., Lefebvre, C., Cassan, C., Couturier, Y. et R. Bastien (2009). *Modélisation de la pratique de l'intervenant communautaire-scolaire dans l'initiative Un milieu ouvert sur ses écoles dans Bordeaux-Cartierville à Montréal*. Rapport de recherche : Direction de la qualité et de la mission universitaire, CSSS-CAU Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent.

Beck, U. (2001). *La société du risque*. Paris, Aubier.

La principale œuvre du sociologue munichois Ulrich Beck n'est pas un livre sur le risque, mais un livre sur la transformation de la société actuelle en une société post-industrielle où les rapports sociaux, l'organisation politique, la structure familiale, etc., seraient profondément modifiés. Publié en Allemagne en 1986, en Grande-Bretagne en 1992, puis en France en 2001, ce livre a abondamment suscité le débat. Selon U. Beck, nous passons d'une société industrielle, où le problème central était la répartition des richesses, à une société centrée sur la répartition des risques. Autrement dit, le risque n'est plus une menace extérieure, mais bien un élément

constitutif de la société. Les risques apportés par la civilisation ont pour caractéristique qu'ils se déroberont à la perception tant physique, géographique que temporelle. Le risque est d'une nature nouvelle et entraîne une redéfinition de la dynamique sociale et politique en devenant un critère supérieur à la notion de répartition des richesses, qui structurerait jusque-là notre société capitaliste. S'inscrivant dans la tradition allemande de la sociologie de Max Weber, Ulrich Beck cherche à faire une sociologie générale : chômage, vie familiale, inégalités sociales, politiques. Pour l'auteur, le mot risque est connoté d'une acceptation beaucoup plus large que l'idée d'un risque technologique majeur, mais il met alors sur le même plan, ce qui peut être critiquable, risques industriels (modernité réflexive), incertitudes scientifiques (risques scientifiques) et insécurité sociale (individualisation).

Source : Nathalie Beau, <http://www.parutions.com/pages/1-6-63-3963.html>

Becker, H. S. (1985). *Outsider : Études de sociologie de la déviance*. Paris, Métailié.

L'objectif de Becker, dans cette analyse de la déviance, est d'étudier l'ensemble des relations qu'entretiennent toutes les parties impliquées dans le processus qu'est la déviance, se plaçant ainsi dans la perspective interactionniste. Howard S. Becker en vient donc à se demander comment et qui crée la déviance. Ce qui caractérise le déviant n'est plus uniquement son comportement proprement dit, mais le fait que la société le qualifie comme tel, ce qui amène Becker à écrire : « Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès ».

Source : <http://www.oboulo.com/outsidiers+etudes+sociologie+deviance+howard+becker>

Devereux, G. (1980). *De l'angoisse à la méthode*. Paris, Aubier.

Dans *De l'angoisse à la méthode* (1985), Devereux suggère de reconsidérer la question des rapports entre observateur et observé dans les « sciences du comportement » (sciences humaines, zoologie, ...) en s'inspirant du modèle de la cure psychanalytique. Il y soutient la thèse suivante : le principe méthodologique classique qui commande au chercheur de tout mettre en œuvre pour considérer ce qu'il observe d'un point de vue strictement objectif est non seulement vain, mais surtout contreproductif. Selon Devereux, l'observateur doit se replacer au cœur du processus et considérer qu'il n'observe jamais que des réactions à ses propres observations, qu'il n'y a pas de données indépendantes de son travail d'observation. Plus précisément, les seules « données » dont dispose le chercheur sont constituées par ses propres réactions – « et c'est cela que je perçois » - aux réactions qu'il suscite. Pour Devereux, l'observateur doit penser sa relation à l'observé de la même manière que le psychanalyste aborde la relation à son patient. L'analyste ne travaille que sur les réactions de transfert dont il fait l'objet et sur ses propres réactions de contre-transfert. Ce sont là les seules données pertinentes. Il doit en être de même, assure Devereux, dans toute démarche d'enquête portant sur des humains (ou des animaux). La « subjectivité » du chercheur, au lieu d'être considérée comme une source d'erreur, doit donc être envisagée comme une ressource, la seule ressource même, dont dispose celui qui entretient le projet de comprendre une activité humaine quelconque. « Par bonheur, ce qu'on appelle les « perturbations » dues à l'existence de l'observateur, lorsqu'elles sont correctement exploitées, sont les pierres angulaires d'une science du comportement authentiquement scientifique et non – comme on le croit couramment – un fâcheux

contretemps dont la meilleure façon de se débarrasser est de l'escamoter » (1980, p. 30).

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Georges_Devereux

Illich, I. (1975). *Némésis médicale*. Paris, Seuil.

Propre citation d'Ivan Illich sur la contre productivité de l'institution de santé :

« En 1974, j'ai écrit la Némésis médicale. Cependant, je n'avais pas choisi la médecine comme thème, mais comme exemple. Avec ce livre, je voulais poursuivre un discours déjà commencé sur les institutions modernes en tant que cérémonies créatrices de mythes, de liturgies sociales célébrant des certitudes. Ainsi, j'avais examiné l'école, les transports et le logement pour comprendre leurs fonctions latentes et inéluctables, ce qu'ils proclament plutôt que ce qu'ils produisent : le mythe d'Homo educandus, le mythe d'Homo transportandus, enfin celui de l'homme encastré. J'ai choisi la médecine comme exemple pour illustrer des niveaux distincts de la contre-productivité caractéristique de toutes les institutions de l'après-guerre, de leur paradoxe technique, social et culturel : sur le plan technique, la synergie thérapeutique qui produit de nouvelles maladies ; sur le plan social, le déracinement opéré par le diagnostic qui hante le malade, l'idiot, le vieillard et, de même, celui qui s'éteint lentement. Et, avant tout, sur le plan culturel, la promesse du progrès conduit au refus de la condition humaine et au dégoût de l'art de souffrir. Je commençais Némésis médicale par ces mots : « L'entreprise médicale menace la santé. » À l'époque, cette affirmation pouvait faire douter du sérieux de l'auteur, mais elle avait aussi le pouvoir de provoquer la stupeur et la rage. Vingt-cinq ans plus tard, je ne pourrais plus reprendre cette phrase à mon compte, et cela pour deux raisons. Les médecins ont perdu le gouvernail de l'état biologique, la barre de la bureaucratie. Si jamais il y a un praticien parmi les « décideurs », il est là pour légitimer la revendication du système industriel d'améliorer l'état de santé. Et, en outre, cette « santé » n'est plus ressentie. C'est une « santé » paradoxale. « Santé » désigne un optimum cybernétique. La santé se conçoit comme un équilibre entre le macro-système socioécologique et la population de ses sous-systèmes de type humain. Se soumettant à l'optimisation, le sujet se renie. Aujourd'hui, je commencerais mon argumentation en disant : « La recherche de la santé est devenue le facteur pathogène prédominant. » Me voilà obligé de faire face à une contre-productivité à laquelle je ne pouvais penser quand j'ai écrit Némésis. »

Source : <http://www.paris-philosophie.com/article-10546973-6.html>

Lipsky, M. (1980). *Street-Level Bureaucracy*. New-York, Russel-Sage.

The author indicates most people employed by criminal justice organizations can be described as street-level bureaucrats, as public employees who interact with non-voluntary clients and have a considerable amount of discretion about how to deal with these clients, and he argues street-level bureaucrats must do their jobs despite inadequate resources and in an environment where their authority is regularly challenged and where expectations about how they should be doing their job are contradictory and/or ambiguous. In attempting to develop a theory of the political behavior of street-level bureaucrats and their interactions with clients, the essay discusses street-level bureaucracy when the following conditions are relatively salient in the job environment: (1) available resources are inadequate; (2) work

proceeds in circumstances where there are clear physical and/or psychological threats to the bureaucrat's authority; and (3) expectations about job performance are contradictory and/or ambiguous and include unattainable idealized dimensions. The author contends individuals who play organizational roles will develop bureaucratic mechanisms to make their tasks easier in order to make decisions about complex problems. These individuals will, of necessity, make accommodations to deal with inadequate resources, threats, and role expectations. They may also attempt to alter expectations about job performance by changing assumptions about the clients served. The role of stereotypes in the world of bureaucrats is examined, and street-level bureaucracy is considered in relation to urban conflict.

Source : <http://www.ncjrs.gov/App/abstractdb/AbstractDBDetails.aspx?id=185993>

Pietikäinen, P. (2004). Truth Hurts : The Sociobiology Debate, Moral Reading and the Idea of «Dangerous Knowledge». (165-179). *Social Epistemology*, Vol. 18, No 2-3.

This article examines the belief among the cultural elites that 'people' should be protected from dangerous knowledge, 'dangerous' in the sense that there are factual statements which may have negative moral and political consequences to society. Such a belief in the negative consequences of dangerous - that is, politically suspicious - knowledge represents an intellectual tradition that goes back to Plato and his famous state-utopian work Republic. This article analyses moral interpretations of statements regarding matters of fact (so-called moral reading), and draws conclusions about the reasons why knowledge can be considered dangerous to 'the people' or to some specific groups in the population, such as children, mothers, students, the sick and dying and the working class. The so-called sociobiology debate, a controversy that started with the publication of the zoologist E.O. Wilson's Sociobiology in 1975, is discussed in this article as a 'case study' of dangerous knowledge.

Source : <http://www.informaworld.com/smpp/content~content=a714033327&db=all>

Frohlich, K. L. et B. Poland (2006). «Les points d'intervention dans la pratique de la promotion de la santé : l'intérêt d'une approche du contexte social en termes de « modes de vie collectives ». (62-80) in O'Neill, M., Dupéré, S., Pederson, A., Rootman, I. *Promotion de la santé au Canada et au Québec : perspectives critiques*. Québec, PUL.

Weller, J.-M. (1994). « Le mensonge d'Ernest Cigare. Problèmes épistémologiques et méthodologiques à propos de l'identité », *Sociologie du travail*, N° 1, 25-42.

Cet article confronte deux méthodes de recueil des données, l'entretien semi-directif et l'observation directe, et met en évidence les contradictions qu'elles révèlent sur l'identité au travail de l'interviewé. Alors que le discours tenu par celui-ci témoigne d'une relative cohérence, sa pratique en situation apparaît diverse, voire paradoxale. Partant de cette constatation qui repose sur l'examen précis du cas d'un agent de sécurité sociale, l'auteur discute la notion d'identité telle qu'elle a été élaborée par la sociologie du travail et conclut, au-delà des relations stratégiques, à l'importance des rapports de savoir dans la définition et la reconnaissance de cette identité.

Source : http://latts.cnrs.fr/site/art_fiche.php?IdArticle=192&IdObjet=12&Format=article

POSTFACE

Mon collègue Robert Bastien est un interlocuteur formidable pour réfléchir sans complaisance sur la recherche en sciences sociales. J'admire l'audace avec laquelle il se commet à travers des textes, des séminaires, et dans des expériences de recherche participative diversifiées.

L'idée du séminaire sur la stigmatisation paradoxale était la sienne. J'ai salué sa suggestion de débattre des retombées de la recherche, sans pour autant partager intégralement son argumentaire. Il est important de réfléchir aux effets négatifs de nos recherches. Il est vrai que les chercheurs sont « porteurs d'effets de pouvoir » en raison de leur statut social. Par conséquent, nos recherches constituent un discours que nous pouvons véhiculer au nom des populations vulnérables, car ces dernières auraient autrement peu de voix au chapitre et n'arriveraient pas à faire valoir leur point de vue vis-à-vis d'autres discours ou formes de pouvoir en société. Mais notre discours de chercheurs n'a-t-il de valeur qu'en raison de notre statut ? Ou a-t-il au contraire une particularité épistémologique dans le monde des savoirs (par comparaison aux savoirs de sens commun, savoirs pratiques, intuitions, « révélations »), et qu'il n'y a pas de raisons morales ou politiques pour en empêcher la diffusion publique ?

Derrière la question que pose la stigmatisation paradoxale s'en trouvent d'autres : Jusqu'à quel point sommes-nous responsables de la manière dont nos résultats seront reçus et interprétés, utilisés ? Le savoir produit par la recherche doit-il faire l'objet d'autocensure ? Comment baliser la question éthique (ou morale) de la recherche sociale ? Les chercheurs ont-ils le devoir moral de défendre les opprimés ?

J'ai suggéré d'écrire cette postface afin de garder ouvert le dialogue amorcé dans le séminaire de février 2009. Car le sujet est important dans le monde de la recherche en partenariat, de la recherche participative, de l'intervention sociale et du travail social. Je suis en désaccord sur plusieurs points avancés par divers interlocuteurs au séminaire, et sur certains points développés par Robert dans l'introduction et la troisième partie du document. J'ai choisi d'aborder cinq points sur lesquels je vais exprimer mes accords et désaccords, ou parfois ma perplexité et mes incertitudes.

D'abord, en introduction, la façon de présenter le champ des sciences sociales laisse croire à une domination du *positivisme*. Ce n'est pas la première fois que j'entends parler d'une hégémonie du positivisme ces dernières années. Je l'ai entendu répéter par nombre d'étudiants et de collègues investis en intervention sociale ou dans le champ de la pratique des services sociaux. Or, cette vision me paraît non seulement discutable, mais erronée. En sciences sociales, en sociologie pour bien la connaître, le positivisme est mort depuis 30 ans, à la suite des débats de la sociologie allemande et, en France comme aux États-Unis, au positionnement de la pensée de Foucault. Il n'y a à peu près plus aucun relent du positivisme de Durkheim ou de Parsons dans cette discipline. Il faut donc considérer que c'est dans le domaine de la pratique qu'on a fait du positivisme un tigre de papier, car, sur le plan épistémologique, c'est un adversaire facile à abattre puisqu'indigent. Il est probable que cette vision soit caractéristique du domaine de l'intervention psychosociale, où une bonne part de la psychologie sociale a pris une tangente expérimentale et cognitivo-behaviorale dont l'ascendant persiste dans les officines gouvernementales et les directions d'évaluation de programmes. Cela dit, la psychologie est aussi le forum d'autres approches, interprétatives, qu'il serait incorrect de nier.

Il reste que même les disciplines qui se revendiquent de l'*interprétation, du signifiant*, le font au nom de la raison et qu'elles confèrent un statut particulier à leur discipline et accordent une supériorité à leurs schèmes théoriques par rapport au sens commun ou aux idéologies. Les approches interprétatives – qui sont, à mon avis, les réelles tendances dominantes des années 1990 et 2000 en sciences sociales – sont issues d'une épistémologie moderne et rationaliste, où ce ne sont pas toutes les interprétations qui sont valables, ou sensées, ou correctes, au terme d'une méthode intersubjective; où ce sont des théories, non des opinions ou des convictions, qui servent à décoder le sens du social, à comprendre la subjectivité de l'autre. En dépit de cela, il me semble que bien des amalgames ont été faits durant le séminaire, qui réduisent confusément les théories sociologiques au ras des pâquerettes, qui ne les démarquent comme étant plus vraisemblables que, par exemple, la vision créationniste de notre univers ou que le négationnisme de l'holocauste. Cet amalgame est un avatar de la posture constructiviste, post-structuraliste. Elle me semble être devenue, malheureusement pour la pluralité des idées, une idéologie de substitution au marxisme et au structuralisme. Or, ce positionnement renvoie effectivement à une lutte de pouvoirs toute tentative de compréhension rationnelle de la culture et de la société. Pourquoi alors les universités la revendiqueraient-elles, cette posture qui coupe la branche sur laquelle la spécificité du savoir scientifique, de la théorie, repose ?

Passons à un autre point qui m'a laissé perplexe à la lecture du compte rendu du séminaire, soit la réintroduction de l'*affect* dans la recherche. George Devereux, ethnologue et psychanalyste, est cité. Il faudrait quand même se demander si cette prescription de Devereux ne s'applique qu'à la clinique de thérapie, où la découverte du sens attribué par l'analysé à sa situation est la finalité, ou à un cas particulier d'intervention sociale et de pratique; tandis qu'elle ne s'appliquerait pas à la recherche, dont la finalité est la «généralisabilité», et, sociologiquement parlant, à une structure ou une culture d'ensemble ne pouvant être redécouverte que par une analyse. Autrement dit, sans nier la présence de l'affect dans la pratique – car elle est saturée par une relation d'aide –, ni même l'évacuer du processus de recherche, mais dans lequel celui-ci doit être circonscrit, il me semble que l'appel à l'affect doit être beaucoup plus nuancé. Il faut continuer de nous centrer sur la raison, la rationalité et le détachement en recherche. Dans le compte rendu du texte, on laisse même entendre que les «rationalités interprétatives» ne sont que des luttes d'idées déguisées. Il y a quelque chose de réducteur dans cette évocation. On donne à croire que les débats aidant à générer les connaissances en sciences humaines ne sont que politiques, idéologiques et émotionnels/passionnels.

Certes, la science et les sciences humaines de surcroît sont sous-déterminées empiriquement (et forcément nos théories), mais la question centrale, au lieu d'être confrontée sérieusement, demeure en suspens : quel est le *statut spécifique des sciences humaines* par rapport au savoir pratique (savoir-faire, savoir-être), au sens commun, aux opinions, à la foi religieuse ? Quelle est la position épistémologique des sciences humaines dans l'univers des savoirs, dans la *pyramide* des savoirs. Même Devereux, dans la citation qu'on lui attribue en annexe, avance ce qui suit en guise de sauvetage du savoir scientifique : « [...] les perturbations subjectives du chercheur, lorsqu'elles sont exploitées correctement, sont authentiquement scientifiques. » Que veut-il dire ici? Qu'il y a des perturbations correctes et valables, et d'autres non ? Que des critères d'acceptabilité comme l'un des interlocuteurs du séminaire, avec lequel je suis d'accord, sont possibles et même nécessaires d'explicitier rationnellement. Si je peux, parmi les nombreuses suggestions normatives qui ont été faites durant le séminaire, avancer les miennes, je dirais qu'il faut travailler sérieusement à circonscrire le savoir en sciences humaines, la pertinence et la validité des théorie et les démarquer des autres savoirs et pratiques, des intuitions, etc. Cette

tâche est titanesque, historique, mais elle est nécessaire du point de vue de la recherche, de l'université et des sciences humaines. Comment définir et cerner le rôle particulier de chacun dans la construction du sens, dans les critères de recevabilité des interprétations, la réalité de la vision hiérarchique du monde ? Aplatir l'univers des savoirs parce que la morale politique de la reconnaissance de l'autre nous empêche de voir toutes les hiérarchies n'est pas un argument épistémologique valable. Autrement, si tous les savoirs se valent, est-ce à dire que nos connaissances du social et de l'humain n'ont pas évolué grâce aux sciences humaines ? Si tous les savoirs se valent, pourquoi continuer de financer et défendre l'importance de la recherche sociale ?

D'abord, d'un point de vue *éthique*, la décision même de faire une recherche doit tenir compte des effets sur les populations. Cette préoccupation est une convention de la recherche sociale. Le problème, c'est de s'entendre sur la limite entre *effets acceptables (positif) et non acceptables (néгатif)*. Présentement, le cadre institutionnel fait en sorte que ces décisions relèvent davantage du financement obtenu et du plan de carrière que d'un souci pour la philosophie morale ou même en lien avec les effets réels subséquents – lesquels sont soit inexistantes, soit non investigués, soit non perçus parce que peu tangibles ou « retraçables ». Cela ne veut pas dire que le souci éthique est absent chez les chercheurs. Mais il semble constituer davantage une contrainte organisationnelle (par obligation) qu'un élément de culture (par conviction). En effet, actuellement, le souci éthique est reçu comme une forme de contrôle inapproprié sur les sciences humaines calqué sur les sciences biomédicales par les contentieux d'établissements de santé et services sociaux. Le souci éthique existe bel et bien; il s'agit de l'intégrer à une vraie culture de recherche. Selon moi, le souci éthique est un acte très individuel plutôt que collectif, alors que l'institution tente avec insuccès d'en faire une réglementation opérante et efficace. Or, plus l'institution se tournera vers les recherches en partenariat, les innovations sociales et la recherche orientée – ce qu'elle fait présentement –, plus cette culture sera à travailler et à concilier avec la liberté du chercheur, elle aussi conventionnée.

Car, en effet, les chercheurs universitaires comme moi pouvons présumer, laisser entendre que nos efforts sont indispensables à la société, à la société du savoir, à la société démocratique. Dans le cas où nos efforts n'auraient pas d'impacts visibles, directs, nous pouvons aussi présumer qu'ils sont neutres; ou encore qu'ils auront à long terme un effet sur les idées, sur les décisions, sur les changements, mais d'emblée positifs. Ces présomptions sont possibles dans la mesure où l'université a peu de comptes à rendre à l'externe présentement.

Tout au cours du séminaire, mon souci était au moins double. Primo, soumettre la recherche, notamment la recherche participative ayant une visée pratique, à une critique. Car, en effet, il faut savoir sortir de la zone de confort qui s'installe chez des universitaires. C'est contre les dérives « potentielles » de la recherche distanciée, « dénuée d'affect », que la plupart des interlocuteurs en ont eu durant le séminaire. La minorité, dont je suis, a défendu pour la recherche un statut spécifique, plus favorable à la raison et quand même conciliable avec le souci éthique. Or, ces dernières années, la recherche participative m'a paru se positionner un peu trop favorablement vis-à-vis d'elle-même, en réaction aux opposants (comme le sociologue Gilles Gagné, par exemple), à une montée des recherches orientées à l'université et dans les organismes subventionnaires. Où est la dérive, finalement ?

Secundo, les efforts – de Robert Bastien, pour la partie ethnographique, et de Luc Gaudet, pour le théâtre forum – dans la recherche sur la violence sur le chemin de l'école ont été significatifs, mais la résultante n'a pas été un franc succès. En effet, l'étude empirique de l'été 2006 et le

rapport d'analyse de 2007 ont fait une description des allées et venues des enfants et tenté de comprendre pourquoi la violence s'y immisçait. Ces résultats furent diffusés auprès d'intervenants du quartier. Ils nous ont écoutés; ils ont aussi posé des questions sur « quoi faire » auxquelles nous n'avons pas pu répondre. Mais il fallait que cette première phase de recherche débouche sur une deuxième phase de mobilisation citoyenne. La scénarisation que nous avons amorcée avec Luc au début de 2008 a abouti à la soirée publique au Centre communautaire, en décembre, qui a attiré 50 personnes, parents et enfants. Elle n'a pas eu les effets mobilisateurs escomptés, lesquels étaient probablement trop élevés puisqu'on espérait, d'une part, ressortir avec des pistes de solutions venant des parents et, d'autre part, susciter un minimum de mobilisation. Cette tentative fut jugée par notre équipe comme un échec de la stratégie de recherche-action, mais néanmoins de nature à tirer des leçons pour le prochain essai de mobilisation.

Jamais je n'ai renoncé à l'entreprise épistémologique et critique valable des sciences humaines et sociales. Mais j'ai toujours eu ma part de désillusion. Mes déceptions découlent, me semble-t-il, forcément moins d'une éthique de la conviction et d'un désir d'agir militant qu'ont nombre de mes collègues, que par une éthique de la responsabilité vis-à-vis des limites des méthodes de recherche et des conclusions qu'on peut en tirer sur un plan rationnel. Cette différence est bien humaine et caractérise le domaine de la science politique, nous avait averti Max Weber. Pourtant, un peu à sa manière, je n'ai jamais abdicqué sur un point : si les sciences sociales ont à défendre leur spécificité, et par conséquent leur posture particulière dans la hiérarchie du savoir, c'est de délimiter le domaine de la description du réel et de son explication, et où commence le domaine du normatif et du politique. Si les sciences sociales ont à défendre leur importance et leur part de ressources rares dans la société, elles ne peuvent se contenter d'une position relativiste des connaissances ou d'une approche constructiviste sans nuances. Ni sur le plan du statut – car alors pourquoi tant vouloir plus de ressources pour une entreprise au fond pas plus importante que les autres? Ni sur le plan épistémologique – car, alors, pourquoi serions-nous plus importants que l'homme de foi ou la grand-mère du centre d'hébergement ou le parent démuné? Sur quelles bases légitimons-nous la supériorité des théories sociologiques ?

Dans le compte rendu du séminaire de février 2009, le découpage des réflexions est un montage *ad lib*, donc hétérogène. Elles vont dans plusieurs directions sans montrer de fini, de complétude, comme le sont la plupart des discussions en séminaires. En troisième partie, Robert essaie de faire atterrir l'ensemble sur une question, « la discrimination des chercheurs ». Celle-ci est intéressante. Mais elle s'avère réductrice des nombreuses questions de fond discutées, et elle est davantage évoquée qu'examinée. Au final, le séminaire m'a laissée perplexe et m'a forcée à réexaminer ma position rationnelle sur de séculaires questions.

Quelques références de la postface

- BERTHELOT, J.M. 2008. *L'emprise du vrai : connaissance scientifique et modernité*. Paris, Presses universitaires de France.
- BOUCHARD, S. et C. CYR. 2005. (2^e éd.). *Recherche psychosociale. Pour harmoniser recherche et pratique*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- GAUTHIER, B. 2003. *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*, 4^e édition revue et augmentée, Québec, Presses universitaires du Québec.

- GELLNER, E. 1986. *Relativism and the Social Sciences*. Cambridge, Grande-Bretagne, Cambridge University Press.
- HOLLIS, M., S. LUKES. (sous la direction de) 1982. *Rationality and Relativism*. Oxford, Grande-Bretagne, Basil Blackwell.
- HONNETH, A. 1995. *The Struggle for recognition. The Moral Grammar of Social Conflicts*. Grande-Bretagne, Polity Press.
- HUBERMAN, M. et M. GATHER THURLER. 1991. *De la recherche à la pratique. Éléments de base*. Berne : Peter Lang /coll. Exploration Recherches en sciences de l'éducation, 335 p.

ANNEXE 1

TEXTE DÉCLENCHEUR

Le texte qui suit a été distribué à tous les participants avant la tenue du séminaire.

Dans le cadre d'une recherche portant sur le thème de la violence et de l'insécurité chez des enfants sur le chemin de l'école dans un secteur pauvre d'un quartier de Montréal (Bastien, R., Dumais, L., Laurin, I. et L. Gaudet²⁸), nous sommes arrivés à la conclusion que notre optique de recherche, initialement inspirée de l'ethnographie, comportait d'importants risques de dérives, entre autres celui d'augmenter la déqualification et la disqualification de parents et d'enfants affligés par la pauvreté et l'exclusion et, plus encore, de renforcer la stigmatisation²⁹ déjà bien présente dans l'ensemble du quartier dans lequel notre recherche s'exerçait, le secteur est de Montréal-Nord³⁰.

À l'instar du travail d'enquête réalisé par des journalistes affiliés aux médias de masse, la recherche sur la pauvreté, l'exclusion, la marginalité et la déviance, dont la violence de jeunes enfants dans des quartiers dits sensibles est, nous le présumons, sujette à accentuer les discriminations et la stigmatisation, surtout lorsque l'attention des chercheurs se porte sur la description détaillée et sensible de formes diverses d'incivilité.

La mise en relief de ces dimensions, entre autres par l'entremise du dévoilement de résultats de recherche, est souvent prompte à soutenir les valeurs dominantes de l'opinion publique à l'effet que des conduites de populations pauvres seraient le signe bien tangible de leur inadéquation par rapport aux normes de la vie dites bonnes en société instaurées par des représentants des classes dominantes. Ce type de dérive se produit, et c'est là une hypothèse, lorsque les chercheurs ne contrastent par leurs résultats de recherche en prenant toute la mesure des déterminants de la pauvreté comme les conditions de vie des populations, l'accès au monde du travail, au bien-être et à la dignité, pour ne citer qu'eux.

Autrement dit, le fait d'exposer des faits sociaux comme la violence et les incivilités, par exemple, constitue presque toujours une forme de savoir redoutable pouvant devenir hostile aux populations sollicitées par la recherche; une forme s'apparentant à la banalisation des souffrances courantes d'autrui exposées sans nuances, sans contextes, sans contrastes et sans histoires, voire sans intelligence. C'est ainsi que la recherche peut, dans certains cas, mieux servir les intérêts du

²⁸ *Autour de la violence et de l'insécurité sur le chemin de l'école : l'apport du théâtre forum comme dispositif de mobilisation citoyenne.* Titre préliminaire du rapport de recherche dont la diffusion est prévue en 2010.

²⁹ À la suite des événements violents du mois d'août 2008 dans le secteur nord-est de Montréal-Nord, une équipe *ad hoc* de la Direction de santé publique constituée en cellule de crise s'est attardée à documenter ces événements. Serge Chevalier et Anouk Lebel ont réalisé une analyse de contenus post facto de l'information dans les médias locaux en plus de conduire des entrevues avec des citoyens dont des jeunes du secteur où se sont déroulés les événements ayant conduit à la mort de Freddy Alberto Villanueva, le 10 août 2008. En ce qui concerne l'image du quartier, les auteurs de l'étude relatent que les médias, et cela depuis fort longtemps, accentuent l'image négative du quartier, « La mauvaise réputation du quartier *distorsionne* négativement l'image que les résidents se font de leur milieu de vie et d'eux-mêmes (15) ».

³⁰ Rappelons, à titre indicatif, que ce secteur de Montréal-Nord est celui où les événements violents du mois d'août 2008 ont éclaté.

chercheur et d'un programme de recherche que des populations étudiées. Comment s'assurer de ne pas tomber dans ce piège?

UNE PREMIÈRE PISTE D'ACTION À EXAMINER

Une des façons les plus à l'abri du mépris que peuvent induire des résultats de recherche sur des populations et des dérives que nous venons d'évoquer, est de chercher à impliquer les citoyens directement concernés par les problèmes sociaux que la recherche met en évidence; la violence chez les enfants est un exemple. Plutôt que de convier des experts extérieurs à la « réalité » vécue pour obtenir des avis et des idées d'action, ce sont les citoyens eux-mêmes qui sont invités, qui ont le souci de renforcer la solidarité sociale, à parler de leur quartier, des problèmes qui les accablent, des menaces qu'ils entrevoient pour leurs enfants, du rôle des institutions et des pouvoirs dont ils disposent. En fait, les parents sont ici considérés, au sens noble et altruiste du terme, comme des experts capables d'analyser la situation et de proposer des moyens d'action. Cette manière de faire, donnant aux sujets de recherche leur potentiel de compréhension et de transformation de la situation, est-elle porteuse de reconnaissance positive et de responsabilité accablante? Comment gérer au mieux cette tension, ce paradoxe?

EXEMPLE D'UNE DESCRIPTION IN SITU ET IN VIVO D'UN ACTE DE VIOLENCE

À la sortie des classes à 14 h 48, une chicane éclate entre une fille d'environ 11 ans et un groupe de filles du même âge (environ six filles). Insultes, menaces de coups et encerclement de la victime pour montrer leur supériorité et leur force. Au sein de ce groupe, une meneuse qui motive et entraîne ses camarades dans l'intimidation face à l'autre élève. C'est elle qui effectue l'intimidation physique en poussant et en menaçant de ses poings l'autre enfant. Une fille extérieure à l'histoire tente de calmer le jeu et de protéger l'élève intimidée. Elle se fait refouler et exclure du groupe. La victime tente alors de se protéger et de se faire entendre, mais dès qu'elle tente de se sortir de cette situation, les autres enfants la réintroduisent au centre du cercle. La scène a duré environ dix minutes. À la fin du manège, la victime aura réussi à s'échapper de l'étau et à se mettre à l'écart devant l'entrée de l'école. Le groupe de filles a tenté de la rattraper, mais en voyant où elle se réfugiait, elles reprirent leur chemin. Sur le retour, la meneuse suivie de quatre autres filles tentait de mettre en place un moyen de recommencer l'intimidation le lendemain. Elles se sont finalement toutes dispersées pour rentrer chacune chez elle³¹.

EXEMPLE D'UNE INTERPRÉTATION A POSTERIORI DE L'ACTE DE VIOLENCE

Dans les situations de conflits entre élèves comme celles évoquées, on repère toujours un leader. Celui-ci joue sur différents tableaux. Il repère les victimes potentielles en fonction de la hargne qu'il ressent ou de la méchanceté éprouvée et partagée par un des membres du clan. La victime

³¹ Notes de terrain.

est par la suite isolée de ses pairs. L'isolement s'effectue par la mise en place d'un stratagème où la moquerie, la médisance, l'insulte, l'usage de rumeurs et de toutes autres formes de rabaissement sont employées à des fins stratégiques et tactiques. La violence physique entre aussi en scène pour marquer clairement le rapport inique de pouvoir, la loi du nombre ici trouve toute sa place; six contre une. Une fois isolée et disqualifiée, la victime ne peut plus compter sur l'aide d'autrui. Lors de l'élaboration de ce dispositif et plus particulièrement au moment de son actualisation où les enfants agresseurs passent à l'acte, d'autres acteurs entrent en scène : les suiveurs et les aidants. Les suiveurs sont ceux et celles qui se transformeront en spectateurs au moment de l'agression. Ils y prendront part en encourageant les agresseurs. Leurs gestes, sans doute posés de manière inconsciente, sont animés par la crainte, soit de se retrouver à la place de la victime ou d'être rejetés par les membres du clan dont ils craignent toujours et sans cesse les représailles. Les aidants, lorsqu'ils tentent d'intervenir, seront rejetés par le groupe d'agresseurs en plus de courir le risque de devenir de futures cibles du groupe³².

³² Interprétation de l'événement en *post facto*.